

Bruxelles, 8 Janvier 1884

à M. M. Le Roy, Secrétaire

Nous avons l'honneur
de vous informer que nous
venons d'acquiescer à
l'acquisition au prix de quatre
mille cinq cents francs
(Fr 4500.) le tableau de
M. Gérard De Lairesse, représentant
- Christ montrant
au peuple.

Uniquement, en conséquence,
M. M. nous faire parvenir
conformément aux formules
ci-jointes, les pièces né-
-cessaires pour demander
au Gouvernement la légalisation
- ^{à votre profit} de ces sommes
mentionnées ci-dessus
V. gr.

Jula C. Di.
Le Secrétaire
J. H.

Entre elle Es Fehis, V. P. de la C. d. d. des M. R.
de P. & de S. agissant au nom de la dite C. d. d.,
d'une part

Et elle J. & A. Le Roy, frères, vendeurs Musées 10^{es},
à Bruxelles, d'autre part;

Il a été convenu:

M. M. Le Roy frères consentent à céder aux dites
Muses, pour la somme de quatre mille cinq cents
francs (F 4500.-) au profit de Gerard D. Lairesse
représentant: Le Christ mortel au peuple, par
son toile, mesurant un mètre et centimètres de
hauteur sur un mètre et centimètres de largeur.

Le paiement des prix actuels de cette
œuvre d'art sera effectué dès que les formalités
de la comptabilité auront été remplies.

Fait en double à Bruxelles, le 27 Décembre 1888.

Le Veu. Président

Les Seigneurs Concessionnaires.

En triple expédition
dont une sera tirée

Les Seigneurs déclarent qu'il
leur est dû par les M. R. de P. & de
S. la somme de quatre mille cinq cents
francs (F 4500.-) pour former une dette
Musées d'intérêt de Gerard D. Lairesse
représentant: Le Christ mortel au peuple,
Présentement content au date de ce jour.
Bruxelles, 27 déc. 1888

En triple expédition
dont une sera tirée

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 7 Janvier 1884.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22424

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2487

En réponse à votre lettre du
23 Novembre Dⁿ, j'ai l'honneur de
vous faire connaître que vous êtes
autorisés à acquiescer de M. M. Leroy frères,
pour la collection de l'Etat au prix de
quatre mille cinq cents francs (fr. 4500),
un tableau de Gérard de Lairesse re-
présentant le Christ montré au
peuple.

Le Ministre de l'Intérieur
& de l'Instruction publique,

[Signature]

A la Commission directrice
des Musées de peinture et de
sculpture de l'Etat.

Bruxelles, le 1^{er} Janvier 1889

M. le Ministre des
1^{er} Interieurs etc.

Par votre lettre du
23 Novembre dernier nous
avons eu l'honneur de
soumettre à votre appro-
bation l'achat pour le
Musée de l'Etat, d'une
tableau de Gérard des
Lairesse, représentant:
Le Christ mortel sur
le socle, offert en vœu
par M. M. Le Roy, Secré.

Il nous serait agréable
de vous en avoir connaissance
de votre décision en ce qui
concerne l'acquisition

Nous vous prions, M. le
Min. d'agréer.

Le Secrétaire

W. St.

Le Vice-Prés.

C. J. J.

Bruxelles 23 Novembre 1888

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Bruxelles

M. M. le Roy, frère, offre en
vente, pour la Collection Nationale,
~~au prix de 5500^{fr}~~ un tableau
peint par Gérard Lairesse, et
représentant "Le Christ montrant
au peuple".

La Commission Suédoise, après
examen de ce tableau, # a jugé qu'il
y a lieu d'en faire l'acquisition
pour le prix ~~suivant~~ de 4500^{fr},
et en tenant compte de cette
circonstance que le peintre G.
= Carl Lairesse n'est ~~encore~~ ^{pas}
présenté aux Musées de l'Etat

qui résumes
bien les qualités
du maître

que par une œuvre de médiocrité
Valeurs -

Pour avoir l'honneur de vous
prier, Monsieur le Ministre
de vouloir bien approuver
cette acquisition, dans les
conditions indiquées, et
d'après

P. la Com^{te} de

Le Secrétaire

Le Va. Président
L. L.

Bruxelles, le 29 Octobre 1888

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 2957

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre lettre du 25 Octobre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, pour satisfaire au désir de Messieurs les Membres de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture, j'ai examiné le tableau représentant le Christ montré au peuple, déposé au Palais des Beaux-arts.

Je considère cette toile comme une bonne page académique de Gérard de Laïresse, résumant bien les qualités du maître.

Le tableau est dans un bon état de conservation, mais le vernis hollandais qui le recouvre a été décomposé par l'humidité et doit être ravivé.

Valeur de 1500 à 5000 francs.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, d'assurer de mes sentiments respectueux,

Victor Le Roy

Monsieur Victor Sténon, Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture,

J. & A. Le Roy frères,

10^e, Place du Musée.

Tableaux anciens,

OBJETS D'ART.

Restauration de Tableaux.

Bruxelles, le 24 Octobre 1888

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2957

A
Messieurs les Président et Membres de
la commission directrice des Musées
royaux de peinture et de sculpture de
Belgique.

Messieurs

Nous avons l'honneur de
vous faire remettre un tableau peint par
Gérard Lairesse représentant "le Christ
montré au peuple".

Le prix de ce tableau dont nous vous proposons
l'acquisition est de cinq mille cinq cents
francs.

Le monogramme du peintre est placé sur le
socle de la statue.] x

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de nos sentiments respectueux.

J. & A. Le Roy frères

N^o 2957

Brux. 27 Oct 1888

M. Victor Le Roy
Comm. Imp. des Beaux-Arts.

Nous vous prions de
vouloir bien nous faire
connaître votre avis sur
l'authenticité, l'état de
conservation & la valeur
d'un tableau de Girard
Lairpe (Le Christ montre
au peuple) qui est déposé
au Palais des Beaux-Arts
dans la Salle des Réunions

Ag. des Beaux-Arts.
C. de S. d. d.

M. C. de S.
Le Secrétaire
J. S.